Saint-Jacques-le-Mineur

Le Jacqueminois

Volume 11, numéro 7, Juin 2019

Des nouvelles du Conseil

Dossiers de la séance du conseil du 11 juin 2019 :

- Approbation de l'horaire estival de la Mairie : fermeture des bureaux municipaux les vendredis après-midi à partir du 21 juin jusqu'au 30 août inclusivement;
- Embauche de monsieur Mario Joubert au poste de journalier en voirie;
- Embauche de monsieur David Séguin-Rivest au poste de préposé à l'entretien des parcs et bâtiments, dans le cadre du programme Emploi été Canada 2019;
- Lors de la séance du conseil prévue le 9 juillet prochain, un projet de règlement concernant l'utilisation de l'eau potable sera présenté;
- Prochain conseil, le 9 juillet 2019, 19 h, au Centre communautaire, 119, rue Renaud.

Vous êtes les bienvenus.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

PROCHAINES DATES :

- Sur rendez-vous tous les mercredis entre 13 h et 16 h jusqu'au 30 octobre inclusivement
- Samedi le 13 juillet entre 9 h et 12 h (sans rendez-vous)

LIEU : 82, rue Principale (en face de la Mairie)

Ayez en main une pièce d'identité confirmant que vous êtes résident de Saint-Jacques-le-Mineur.

POUR TOUS LES DÉTAILS : https://www.saint-jacques-le-mineur.ca/récupération.html

Merci de bien vérifier les consignes, plusieurs règles régissent ce service.

RÉSERVEZ CETTE DATE - 24 AOÛT 2019

FÊTE FAMILIALE DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR dès 13 h au Parc Camille Beaudin (263, boul. Édouard VII). Détails à venir dans le prochain communiqué.

VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL SAUVAGE?

Chaque année de nombreux animaux sont amenés dans des centres de la faune alors qu'ils n'ont pas besoin de soins. C'est souvent le cas avec les jeunes mammifères (ex. bébés lapins, ratons) qui sont "kidnappés" par des personnes qui les croient abandonnés. La plupart du temps, ces jeunes animaux sont en bonne santé et leur mère n'est pas bien loin.

AVANT DE SECOURIR UN ANIMAL, SOYEZ CERTAIN QU'IL A RÉELLEMENT BESOIN DE VOTRE AIDE ET INFORMEZ VOUS AUPRÈS DES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES.

1 877 346-6763, contactez ce service pour signaler raton laveur, moufette, renard, chauve-souris désorientés ou anormalement agressifs ou paralysés.

PROBLÉMATIQUE RECYCLAGE

Étant donné les problèmes que nous éprouvons avec la collecte du recyclage, voici les consignes temporaires à suivre jusqu'à ce que la situation soit rétablie :

1 - Si votre bac de récupération n'est pas vidé avant 22 h, la collecte se poursuivra le lendemain matin. Laissez votre bac au chemin.

2 – Informez la Municipalité des ennuis qui vous touchent avec les renseignements pertinents qui nous permettront de faire un suivi rigoureux avec le fournisseur.

Par courriel : info@sjlm.ca ou téléphone : 450 347-5446, poste 403.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'ÉTÉ dès le 24 juin 2019

LUNDI	18 h 30 à 20 h 30 (Fermé le 24 juin et 1er juillet)
MERCREDI	14 h à 17 h 18 h 30 à 20 h 30
SAMEDI	10 h 30 à 12 h

CROQUE-LIVRES

Le Croque-livres est maintenant au Parc Bénonie Guérin (devant le 119, rue Renaud).
L'utilisation du Croque-livres est simple et gratuit: on peut prendre un livre ou en donner un, sans aucune contrainte. Il ne s'agit pas de prêt de livres, mais bien de partage et d'échange.
Pour tous: enfants, ados et adultes.

HORAIRE ESTIVAL DE LA MAIRIE

Veuillez noter que dès la semaine du 17 juin 2019, les bureaux de la mairie fermeront dès 12 h le vendredi. Voici l'horaire estival qui est en vigueur entre le 17 juin et le 30 août 2019 inclusivement.

LUNDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
MARDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
MERCREDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
JEUDI	9 h à 12 h	13 h à 16 h
VENDREDI	9 h à 12 h	
SAMEDI	FERMÉ	
DIMANCHE	FERMÉ	

Les bureaux seront également fermés les lundis 24 juin et 1er juillet 2019.

BONNE SAINT-JEAN BAPTISTE À TOUS!

PERMIS DE FEU À CIEL OUVERT

Pour tout feu à ciel ouvert, il est obligatoire d'avoir une autorisation du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur.
Les pompiers sont disponibles du lundi au vendredi entre 8 h et 16 h.

450 347-5446, poste 350

MALADIE DE LYME

Informez-vous sur la transmission de la maladie de Lyme par la piqûre d'une tique infectée. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre.
Pour plus d'informations, consultez :
www.maladiedelymemonteregie.com